

Le tour du Parc 5 km – 1h45

Départ : Parking à la salle polyvalente.

Prendre à droite et traverser la place de Verdun en direction de la rue de l'église, piétonne. Vue sur une ancienne porte fortifiée. À gauche : lavoir et chevet de l'église. Traverser la place de l'église, puis la rue Louis Isambert et emprunter en face l'Allée du Parc.

Au fond du parc, prendre à gauche le chemin se dirigeant vers le canal. Longer le canal à gauche et traverser la Roguette pour rejoindre l'Allée du canal puis le Clos des Isles. Après 50 m, emprunter le chemin de terre jusqu'au premier bois.

1,9 km : Prendre le chemin à droite et longer le bois (parc privé du château avec chevreuils).










2,4 km : Tourner à droite et rejoindre la route que l'on prend à gauche. Traverser la D 1362 et emprunter le chemin sur la droite que l'on suit jusqu'à la D 28.

4 km : Prendre à droite, puis le premier chemin à droite après le lotissement. Après 400 m, tourner à gauche dans l'Allée de la Maison Danubienne et revenir au parking.

5 km : Arrivée au parking.



CHARTRE DU RANDONNEUR

-  Ne pas s'écarter des chemins balisés
-  En cas de doute sur le cheminement du circuit, le balisage est prioritaire au descriptif papier
-  Respecter la nature et la propriété privée
-  Ne pas abandonner ses détritrus
-  Eviter de fréquenter les circuits en période de chasse
-  En période hivernale, penser à se munir de chaussures imperméables (ou de bottes) notamment pour les circuits passant en forêt
-  Prendre garde aux vipères
-  Refermer les barrières et remettre les fils de clôture après son passage
-  Tenir les chiens en laisse